ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
CONSEIL PROVINCIAL ZAGORA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
المجلس الإقليمي زاكورة
المديرية العامة للمصالح

Avis d'achat sur bon de commande n° 10/BC/CPZ/2026

Le président Conseil Provincial de Zagora, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet : Travaux de branchement et d'extension du réseau électrique destinée à la chambre frigorifique mortuaire positive de 09 corps / 09 portes alimentée en 380V et à la chambre frigorifique mortuaire négative de 04 corps / 04 portes alimentées en 230V du Bureau Communal d'Hygiène du Groupement des Collectivités Territoriales Maidre saghro au Centre de la Commune Territoriale de Tazarine – Province de Zagora

Désignation des prestations :

Dans le cadre de la mise en service des équipements frigorifiques installés au Bureau Communal d'Hygiène du Groupement des Communes Territoriales Maidre Saghro au Centre de la Commune Territoriale de Tazarine, il a été constaté que l'installation électrique existante ne permet pas d'assurer le fonctionnement normal et sécurisé des chambres frigorifiques mortuaires, notamment :

- Une chambre frigorifique mortuaire positive de 09 corps / 09 portes alimentée en 380V triphasé avec double groupe frigorifique ;
- Une chambre frigorifique mortuaire négative de 04 corps / 04 portes.

Les prestations objet du présent bon de commande ont pour objet la réalisation d'une alimentation électrique indépendante et dédiée exclusivement aux équipements frigorifiques précités, afin de garantir la continuité de fonctionnement, la stabilité de l'alimentation électrique et la sécurité de l'installation.

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Travaux de branchement et d'extension du réseau électrique dédiée aux chambres frigorifiques mortuaires du BCH au centre du ct de tazarine, comprenant notamment, à titre indicatif et non limitatif : • Fourniture et pose d'un câble rigide armé cuivre type U-1000 RVFV destiné à la liaison enterrée entre le compteur électrique, le groupe électrogène de secours 50 KVA et l'armoire électrique dédiée ; • Réalisation d'une alimentation électrique indépendante dédiée exclusivement à la chambre frigorifique mortuaire positive de 09 corps / 09 portes alimentée en 380V triphasé ; • Réalisation d'une alimentation électrique indépendante dédiée exclusivement à la chambre frigorifique mortuaire négative de 04 corps / 04 portes 230V; • Réalisation des tranchées nécessaires, y compris ouverture, pose sous fourreaux PVC rigides, lit de sable, grillage avertisseur, remblaiement et compactage ; • Fourniture et installation d'une armoire électrique métallique de dimensions approximatives 1600×600×400 mm, IP55 minimum, équipée de rails DIN, borniers, protections et accessoires nécessaires ; • Fourniture et pose des protections électriques nécessaires comprenant notamment disjoncteurs, protections différentielles et disjoncteur sectionneur tétrapolaire 64 A adaptés aux puissances des équipements frigorifiques ; • Fourniture et pose de câbles cuivre type RO2V de sections adaptées aux besoins réels des équipements frigorifiques et aux longueurs des circuits ; • Fourniture et pose de goulottes PVC et accessoires nécessaires au cheminement et à la	ENS	01

Royaume du Maroc – Ministère de l'Intérieur
Conseil Provincial
Province de Zagora

	protection des câbles ; • Fourniture et pose de prises industrielles adaptées aux caractéristiques électriques des équipements frigorifiques installés ; • Réalisation d'une mise à la terre complète comprenant conducteur cuivre, piquets de terre, barrette de coupure et accessoires nécessaires ; • Vérification de la continuité de terre, essais, réglages, vérifications et mise en service complète de l'installation ; • Prise en considération du groupe électrogène existant de 50 KVA afin d'assurer l'alimentation de secours des chambres frigorifiques en cas de coupure électrique ou situation d'urgence ; Ainsi que toutes fournitures, accessoires et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des prestations conformément aux règles de l'art, aux normes électriques en vigueur et aux exigences techniques des équipements frigorifiques installés.		

Délai d'exécution :

Les prestations devront être réalisées dans un délai de **dix 10 jours** à compter de la date de notification du présent bon de commande.

Exigences techniques minimales :

Les concurrents sont tenus de déposer, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis :

- Les fiches techniques détaillées de l'ensemble du matériel proposé :(câbles, protections électriques, armoire électrique, prises industrielles, accessoires de mise à la terre, etc.).
- Un schéma unifilaire simplifié de l'installation proposée ;
- Des références relatives à des prestations similaires dans le domaine des installations électriques, des branchements électriques, ou des équipements techniques.

Soit à l'adresse électronique du Conseil Provincial de Zagora : **sm.cpzagora@gmail.com**, soit au bureau d'ordre contre récépissé.

Le non-respect de cette exigence entraîne l'écartement de l'offre du concurrent concerné.

Caution provisoire :

Les concurrents doivent constituer une caution provisoire d'un montant de :
(4 000,00 DHS) Quatre mille dirhams délivrée par un organisme agréé.
L'original de la caution provisoire devra être déposé physiquement au bureau d'ordre du Conseil Provincial de Zagora avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des offres.
Toute offre ne respectant pas cette exigence sera écartée.

Les concurrents sont réputés avoir visité les lieux et pris connaissance des contraintes techniques liées aux prestations à réaliser.

Date et heure limite des offres des concurrents le 18 MAI 2026 à 11h00

Zagora, Le 15 MAI 2026

CHEIKHI MADANI

Président du Conseil Provincial

Royaume du Maroc — Ministère de l'Intérieur
Conseil Provincial